

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.  
3 — 45 — — Express.  
3 — 20 — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 20 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Des nouvelles directes de Copenhague, en date du 14 mai, nous parviennent aujourd'hui et nous fournissent des détails sur la situation présente du cabinet danois. Ainsi qu'on l'a su par le télégraphe, M. Hall, ministre des cultes, que le roi avait chargé de la formation d'un ministère, n'ayant pu réussir dans sa mission, a convoqué, en conseil, tous ses anciens collègues présents dans la capitale, et, après leur avoir dépeint les graves difficultés de la situation, il a fait à leur patriotisme un chaleureux appel, les conjurant de rester, comme lui, à la tête de leurs départements respectifs. Tous les ministres démissionnaires y ont consenti, sauf M. de Scheele qui a repris ses précédentes fonctions dans le bailliage de Pinneberg et auquel, après sa démission, M. Hall n'avait point laissé l'option de rentrer dans le cabinet.

Le roi a dès lors confirmé les anciens ministres dans leurs départements respectifs. M. Hall garde la présidence du conseil, que M. Andrea désirait ne plus conserver; M. Usgard, ministre de l'intérieur, administrera provisoirement, les deux duchés allemands et le ministre de la marine, M. Michelson, se trouve placé, *ad interim*, à la tête du département des affaires étrangères.

Il paraît qu'immédiatement après sa reconstitution, le gouvernement s'est occupé d'une réponse aux notes des deux grandes cours allemandes relatives aux réclamations des diètes du Holstein et du Lauenbourg. On prétend que cette réponse, dont les éléments se trouvaient réunis lors de la retraite de M. de Scheele, a été expédiée, le 13, à Vienne et à Berlin. Les termes de cette réponse seraient, dit-on, mesurés, mais fermes et très-nets en ce qui concerne les droits indépendants et souverains de la couronne de Danemarck, sur toutes les parties du territoire qui, en vertu des traités de 1815, relèvent d'elle.

Si nous en croyons d'autres nouvelles qui nous

arrivent de Vienne, l'ambassadeur danois accrédité dans cette capitale aurait donné cependant des explications rassurantes au comte Buol, afin de le décider à ne point porter l'affaire devant la diète de Francfort. L'ambassadeur danois aurait exposé au comte Buol les difficultés qui s'opposaient à la formation immédiate d'un cabinet définitif et aurait donné à entendre que les concessions pourraient être faites à Copenhague, après la convocation des Etats du Holstein et du Lauenbourg. Il n'y a pas lieu toutefois de penser que les cours de Vienne et de Berlin souscrivent à un nouvel ajournement. La question tombera en conséquence très-prochainement dans le domaine des faits européens qu'il importe de résoudre au plus vite. — Havas.

La correspondance suivante est adressée de Berlin, le 17 mai, à l'agence Havas :

« Il est bien certain qu'une lettre autographe de l'Empereur des Français a été remise au Roi de Prusse, bien qu'on ait prétendu le contraire, et que cette lettre a exercé la plus grande influence sur les dernières décisions. Jusqu'ici, le comte de Hatzfeld n'avait pu consentir qu'au projet de médiation en général; mais il s'occupait activement d'obtenir quel'on conservât la rédaction primitive de l'art. 7, et qu'on rétablît l'article concernant la révision de la Constitution; à ces conditions seulement, il était autorisé à renoncer à l'indemnité d'un million. Or, c'est à ces conditions précisément que se rapportait la lettre de l'Empereur des Français; elle disait que le projet de médiation était le *maximum* de ce que la France avait pu obtenir, et que toute nouvelle modification du traité de médiation déjà accepté par la Suisse pouvait avoir les conséquences les plus graves, l'Angleterre soutenant la Suisse dans son opposition. Elle faisait remarquer, en outre, qu'avec la garantie de toutes les grandes puissances, il n'était pas nécessaire de changer la rédaction de l'article 7, le projet de médiation des

puissances ayant le même but que la rédaction prussienne, savoir: de garantir les biens de l'Eglise de Neuchâtel. Elle déclare enfin qu'il serait impossible d'ajouter un article relatif à la révision de la Constitution sans faire échouer toute tentative de conciliation.

» Le comte de Hatzfeld reçut donc l'ordre d'abandonner le point de la révision de la Constitution, mais de voir encore une fois s'il ne serait pas possible au moins d'obtenir une modification de l'article 7. Cette demande ne présentant aucune chance de réussite, même contre l'offre de faire abandon de l'indemnité, le comte reçut l'ordre de signer le traité de médiation, purement et simplement.

» Le Roi, qui dès l'abord avait été contraire à toute indemnité pécuniaire, et qui n'en avait demandé une que dans l'espoir de faire consentir la Suisse à d'autres concessions, en cédant lui-même sur cet article, chargea le président du conseil, peu après le départ des instructions, de faire rayer par le comte de Hatzfeld l'article 6 relatif à l'indemnité. Toute la question était de savoir si on renoncerait à cette somme purement et simplement ou au profit du canton de Neuchâtel. Le Roi s'est décidé promptement pour le premier de ces partis, et la Suisse verra qu'elle avait affaire à un adversaire généreux.»

On écrit de Fontainebleau le 17 mai au *Moniteur* :

S. M. le roi de Bavière est arrivé au palais de Fontainebleau aujourd'hui à 6 heures du soir. Sa Majesté a été reçue à la gare par S. Exc. le maréchal Magnan, grand veneur, et M. le général Fleury, premier écuyer de l'Empereur. Le préfet de Seine-et-Marne et le général commandant le département s'étaient rendus également à la gare, conformément au cérémonial. Plusieurs voitures de la Cour s'y trouvaient aussi pour conduire le roi et sa suite au Palais. Un escadron des chasseurs à cheval de la garde impériale formait l'escorte. Dans la cour du

## FEUILLETON

## ETHEL VAN DICK.

(Suite.)

IV.

MYSTÈRES.

Dans l'antichambre d'un somptueux hôtel du quartier Saint-Antoine, au premier étage, donnant sur une rue détournée, un valet à la mine effrontée dormait étendu au milieu du meilleur coussin, les jambes paresseusement allongées sur un tapis dont la laine ne paraissait pas avoir été fréquemment foulée.

Il était mis avec une certaine recherche qui ne messyait pas à son extérieur distingué.

Sa jambe était fine et bien tournée; son pied, petit et légèrement cambré; son torse heureusement dessiné, pris dans cette attitude nonchalante, se détachait nettement sur la soie des coussins, et sa figure, bien qu'au repos, annonçait une hardiesse aventureuse, et nous oserions dire une friponnerie mal déguisée.

C'était le valet de M. le comte de Nevers!

Frontin était loin d'avoir l'esprit et les ressources de Figaro, mais il avait, à coup-sûr toute la fourberie et la vivacité de Scapin. D'un caractère inconstant, aimant avant tout sa liberté: il avait souvent changé de maître. Il les servait sans les aimer, il les quittait sans les haïr; mais, fidèle aux vrais principes des valets de comédie, partout où son maître allait, Frontin le suivait. Il mettait dans les soins, qu'il lui rendait, une sorte de

dévouement à sa manière, dont nul n'avait encore eu à se plaindre. Qui voyait l'un était certain de voir l'autre. Peu lui importait comment il vivait, pourvu qu'il veût, pourvu que son existence se passât au milieu de surexcitations de toutes sortes, pourvu que chacun de ses jours fût donné à l'intrigue. Frontin était plus connu, dans le monde de Paris, que le duc de Richelieu ou le duc de Soubise, et il n'existait pas alors une seule soubrette un peu instruite, à laquelle il n'eût prit la taille et le cœur du même coup-d'œil.

Pour le moment il se trouvait aux gages du comte de Nevers.

Le comte était grand et généreux; sa vie à lui était aussi une vie d'intrigues et de surexcitations de toutes sortes: il passait la plupart de ses jours et de ses nuits à jouer, il était connu de tous les tripots mal hantés. Cette existence allait à Frontin, parce qu'elle le fatiguait, le blasait sur toutes choses, l'emportait avec une rapidité inouïe, lui laissant à peine le temps de se reconnaître et d'examiner où il allait!

Donc, Frontin était content de son maître, et son maître était content de lui.

Une chose, cependant, avait sérieusement inquiété Frontin, pendant les premiers temps de sa collaboration avec le comte de Nevers. Le comte jouait un jeu d'enfer, il dépensait chaque jour ou chaque nuit des sommes considérables, comme eût pu le faire un prince seul, et pourtant, jamais à la connaissance de Frontin, il n'avait reçu quelque somme que ce fût. Il y avait assurément là un mystère inexplicable qui intriguait vivement l'hon-

nête valet. Il se creusa l'esprit pendant longtemps pour trouver le mot de l'énigme, et s'arrêta à penser que son maître était encore plus fripon que lui.

Cette pensée le rassura.

D'ailleurs, ses gages étaient régulièrement payés, et jamais le comte n'avait contracté la moindre dette.

Le soupçon eût été ridicule après cela.

Il y avait déjà longtemps que Frontin dormait du sommeil le plus innocent, lorsqu'une sonnette retentit dans un appartement contigu et qu'une voix l'appela à diverses reprises.

Il se réveilla en sursaut et prêta l'oreille.

Les mêmes interpellations se répétèrent.

Lorsque Frontin entra, le comte de Nevers paraissait soucieux; en apercevant son valet, son front se dérida.

— Il y a une heure que j'appelle, Frontin, lui dit-il, pourquoi ne venais-tu pas?

— Je dormais, Monseigneur...

— Tu prends bien mal ton temps.

— Que monsieur le Comte me pardonne, repartit Frontin, mais j'ai si peu de temps à moi, depuis que je suis à son service, qu'en vérité je ne sais quel moment choisir pour dormir.

— C'est bon! parlons d'autres choses; où en sont nos affaires?

— Dans la meilleure voie possible.

— Dis-tu vrai?

— Je ne mens jamais!

— Tu as été vite en besogne; ce matin il n'y avait encore rien de fait.

Palais, une double haie était formée par un bataillon du 3<sup>e</sup> régiment de grenadiers de la garde. Un détachement de cent-gardes était échelonné sur les marches de l'escalier du Fer-à-Cheval. Aussitôt que le cortège du Roi a été en vue, l'Empereur s'est avancé, suivi des officiers de service, au-devant de Sa Majesté jusqu'au bas de l'escalier, et l'a conduite auprès de l'Impératrice, qui l'attendait au haut de l'escalier avec toutes ses Dames.

Leurs Majestés Impériale et Royale sont entrées immédiatement dans la galerie de François I<sup>er</sup>, où, ont eu lieu les présentations des personnes attachées à leur service. Le Roi, conduit par l'Empereur, s'est aussitôt rendu dans les appartements préparés pour lui.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres 18 mai. — Dans la séance des Communes d'aujourd'hui, lord Palmerston a présenté un message de la Reine annonçant le mariage de la princesse royale et demandant une dot. Lord Palmerston, sans engager la Chambre pour sa conduite ultérieure, a proposé une loyale adresse à Sa Majesté, promettant la prise en considération prochaine de la requête de la Reine. M. Disraeli a appuyé l'adresse qui a été agréé unanimement.

Londres, 19 mai. — Le *Times* dit que les ministres ne demanderont pas au Parlement une somme exorbitante pour la dotation de la princesse royale. Il donne le conseil de voter le capital de préférence aux intérêts. Le *Morning-Herald* et le *Morning-Chronicle* publient des considérations à l'appui du principe de l'économie dans l'administration des deniers publics.

Londres, 19 mai. — La chambre des Communes a voté, sans opposition sérieuse, la plupart des chapitres du budget de la marine. Dans la chambre des Lords a été lu, pour la deuxième fois, un bill pour l'exécution des testaments, sans aucune opposition.

Marseille, 19 mai. — Les nouvelles de Constantinople sont en date du 4 mai. Des avis de Circassie, du 19 avril, ont appris que Mehemet-Bey avait porté son quartier général à Sipschm. Sefer-Pacha a sous ses ordres 40,000 nâibs, et par suite de l'adhésion de diverses tribus Mehemet-Bey pourrait réunir 80,000 hommes.

D'après les nouvelles de Mossoul, du 5 avril, la révolte des Kurdes a été étouffée. Les laines étaient en hausse à Damas le 24 avril, et le 6 mai à Brousse les soies avaient haussé sensiblement.

On mande d'Athènes, le 12 mai, que les céréales et les olives sont abondantes, et que les raisins ont été très-heureusement préservés à Corinthe. On présume que la récolte des soies en Grèce sera d'un tiers plus forte qu'en 1856.

L'amiral Willaumez est arrivé au Pyrée. Il y a eu dans le Sénat grec une discussion orageuse à propos d'un journaliste arrêté dans le domicile d'un sénateur.

Le Sénat a ajourné indéfiniment cette affaire. — Havas.

— Ah! Monseigneur, c'est là le moindre de mes talents.

Le comte de Nevers sourit de la fatuité de son valet, et reprit en retrouvant son sang-froid :

— Cela est fort bien, Frontin; mais tu ne me dis pas tout, et je désire tout savoir.

Frontin devenu sérieux s'inclina profondément.

— Connais-tu M<sup>lle</sup> Van Dick?

— Je l'ai déjà remarquée, monsieur le Comte, répondit-il.

Cette réponse amena encore un sourire sur les lèvres du comte de Nevers; puis, comme il se faisait déjà tard et que la pendule de la cheminée marquait onze heures, il sortit de l'hôtel et se dirigea vers celui de M. Van Dick.

A quelques heures de là, une scène d'un autre genre se passait dans ce dernier droit.

Il était une heure du matin environ; Henri de Romuald, accoudé à la fenêtre de la petite chambre qu'il devait à l'hospitalité du fermier-général, semblait écouter avec une pénible émotion les accords harmonieux de la fête qui se donnait à l'étage inférieur.

C'était une fête splendide : la robe, la finance, la noblesse même s'y étaient donné rendez-vous. M. Van Dick était fort connu dans Paris, ses fêtes étaient avidement suivies, parce que la gaieté la plus franche et la plus folle ne cessait jamais de régner, et que d'ailleurs on était toujours certain d'y rencontrer la blonde Ethel, dont la beauté avait le privilège d'attirer à sa suite mille sous ambitieux. Henri entendait de sa fenêtre les éclats

#### EXTÉRIEUR.

INDO-CHINE. — On lit dans le *Moniteur de la Flotte* les nouvelles suivantes de l'Indo-Chine :

« Au moment où des événements graves sont sur le point de s'accomplir en Chine, on ne lira pas sans intérêt les détails suivants qui montrent quelle attitude paraît vouloir prendre le gouvernement d'un des plus grands Etats indépendants de l'Asie, de l'empire d'Annam, voisin du Céleste-Empire.

» L'Empire d'Annam, situé, comme on sait, dans l'Inde transgangaïque, est borné au nord par la Chine à l'est et au sud par la mer de Chine, et cette situation le met continuellement en rapports avec le vaste pays qui touche à son territoire.

» Indépendamment de cette cause naturelle, d'autres motifs expliquent les relations nombreuses des deux Empires entre eux. L'Annam a été peuplé en 1368 par l'émigration chinoise; il a eu à soutenir de nombreuses guerres, à la suite desquelles il est devenu à plusieurs reprises tributaire de la Chine; la dynastie actuelle, arrivée au pouvoir en 1795, quoique d'origine cochinchinoise, a, jusqu'à la mort du dernier empereur Taokouang, réglé sa politique sur celle de la cour de Pékin; en présence de ces faits, il était important de connaître les intentions du gouvernement d'Annamite. Il vient par un acte officiel de montrer quelle ligne de conduite il entend suivre au milieu du conflit qui s'est engagé en Chine.

» Le mandarin-général Keeih-Fo-Sin, qui remplit à la cour de Hué les fonctions de premier sio, ou premier ministre de l'Empereur, vient d'adresser, à tous les mandarins gouverneurs des places maritimes de l'Empire, la circulaire suivante, à la date du 10 février.

« Au nom du puissant Empereur mon maître, le quatrième de la dynastie des Tchoung, et par ses ordres absolus, je vous fais la communication suivante, à laquelle vous obéirez comme toujours, sous les peines les plus terribles.

» Vous avez appris, sans doute, que la guerre a éclaté entre les hommes de l'occident et le sublime Empereur de Chine, notre allié. Sans entrer dans les causes de cette guerre qui ne peuvent être attribuées qu'aux premiers, l'intention de notre illustre souverain est de rester neutre sans se prononcer pour les uns ou pour les autres; vous aurez donc à vous conformer à cette pensée et à ne prendre parti dans aucune circonstance, soit pour les Anglais, soit pour les Chinois.

» L'Empereur, notre maître, n'ayant pas d'injures à venger, n'a pas à faire la guerre; si son pays était l'objet d'une attaque, ses armées innombrables se lèveraient à sa voix et anéantiraient les ennemis assez audacieux pour s'attaquer à lui.

» Tenez-vous pour averti.

» Donné à Hué-Fou (Hué) le 10<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune.

» Keeih-Fo-Sin. »

» Un exemplaire imprimé de cette proclamation en forme de circulaire a été remis à l'agent com-

mercial des Indes-Néerlandaises, qui l'a communiqué au résident de Macao. Ce document, d'après l'opinion générale, a été évidemment provoqué par une démarche secrète qu'aurait faite la cour de Pékin auprès de la cour de Hué pour entraîner dans sa querelle le gouvernement de l'Empire d'Annam, démarche qui a échoué. C'est là une circonstance très-intéressante à connaître, et qui montre que le gouvernement chinois, malgré son arrogance apparente, cherche, pour résister aux attaques, dont il est l'objet, à se faire des alliés parmi ses voisins.

» L'empire annamite a une armée de 150,000 hommes et une flotte nombreuse. Sa coopération eût été très-importante pour la Chine. Ce vaste empire, qui renferme des pays tels que le Touking, la Cochinchine proprement dite, le Cambodge, le Laos, mérite l'attention sérieuse de l'Europe. Sa population qui est aujourd'hui de 20 millions d'âmes, est active et industrieuse. La religion du pays est une secte particulière du bouddhisme qui a ses pratiques à part. Chaque ville et chaque bourgade, indépendamment des dieux de la nation, reconnaît une divinité particulière qui est ordinairement un quadropède. Les autres animaux, cependant, ne sont l'objet d'aucune exclusion, et, lors du dernier séjour de nos bâtiments de guerre dans la baie de Tourane, l'animal sacré de la ville était une Cigogne qui habitait un véritable palais. — Les Annamites ont une estime toute particulière pour les travaux agricoles qu'ils honorent et qu'ils protègent. Le premier jour de l'année lunaire, on célèbre la fête de l'Agriculture, une des plus belles que l'on connaisse. L'Empereur se rend solennellement dans un champ qui, pour cette raison, a reçu le nom de Champ-Sacré et qu'il laboure avec une charue dont le soc est en or. Les revenus du gouvernement sont considérables. Ils se composent du huitième de toutes les récoltes, perçu en nature, d'un droit de dix pour cent sur les marchandises sans exception qui sont introduites dans l'Empire et du produit des mines qui sont très-riches. Le gouvernement annamite n'est pas en ce moment, comme la cour de Pékin, hostile aux étrangers et il paraît comprendre les avantages sérieux qu'il peut tirer, pour son commerce, de ses rapports avec eux. L'Annam n'est pas le seul pays de l'Indo-Chine qui s'isole du Céleste-Empire; et c'est un fait digne de remarque que, dans tout l'extrême Orient, les Chinois seuls aujourd'hui, repoussent les Européens.

» Nous apprenons en terminant que le courrier de Macao vient d'arriver, et qu'il apporte les dernières nouvelles des cinq ports. »

#### FAITS DIVERS.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur* :

« Fontainebleau, le 18 mai 1857, 9 heures 30.

» S. Exc. le comte Cowley, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu aujourd'hui à Fontainebleau, et a été admis à présenter à LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice les lettres de notification qui leur sont adressées par S. M. la Reine, à l'occasion de la naissance d'une princesse. »

— Avant de quitter Paris, S. A. I. le grand-duc

res de son cœur.

Henri rêchissait par moments sous cette fascination singulière qu'exerçait sur lui le regard d'Ethel; mais bientôt le bonheur lui rendait ses forces premières; son front resplendissait, une joie folle emplissait son cœur.

Plusieurs fois, pour se soustraire à cette émotion brûlante, Henri avait caché sa tête dans ses mains et fermé les yeux, mais la radieuse vision le suivait encore dans la nuit factice qu'il se créait ainsi, et laissait voir sur son front la même tristesse sympathique, dans ses regards la même joie pure. Henri s'arracha de la fenêtre et sortit de sa chambre. Où allait-il ainsi? que cherchait-il? que voulait-il fuir? Il ne le savait pas lui-même. Il parcourut de la sorte plusieurs appartements, monta et descendit successivement plusieurs étages, et ne s'arrêta enfin, harassé de fatigue, brisé par sa propre émotion, que devant une femme qu'il rencontra sur le seuil de la porte d'un salon retiré.

Cette femme, c'était Ethel!

Elle aussi, obéissait sans doute à une impulsion mystérieuse, à un sentiment tout puissant, car, sans savoir où l'emportait cette impulsion ou ce sentiment, elle avait fui le bal pour se réfugier dans quelque endroit solitaire où elle pût oublier et se souvenir! Ethel était pâle, son regard attestait un certain égarement de la pensée; et ses joues gardaient encore la trace de larmes récentes.

Ethel et Henri s'arrêtèrent tout d'un coup en s'apercevant; ils semblaient comprendre l'un et l'autre que quelque chose de solennel devait se passer, et que leur

de cette joie oubliée, mêlés aux bruits d'une musique ardente, et parfois un désir insensé s'emparait de lui; il regrettait de ne pouvoir aller se perdre dans cette foule avide de plaisir, dont la voix semblait l'appeler.

Il y avait trois mois qu'il était à Paris, chez M. Van Dick, et depuis trois mois, il ne s'était encore senti le courage de rien tenter, soit pour son propre avenir, soit dans l'intérêt de la vengeance que lui avait confiée son père. Tout entier à l'envivement d'un sentiment nouveau, il laissait passer les jours et les nuits, sans essayer de s'arracher de cette position dans laquelle il s'endormait. Il aimait Ethel avec toutes les ardeurs d'une première passion, et s'oubliait dans toutes les extases d'une espérance qu'il regardait lui-même comme impossible, jusqu'à prolonger, sans motif avouable, un séjour déjà trop long. Il est vrai de dire qu'à plusieurs reprises, Henri avait parlé de s'éloigner, et que chaque fois, il avait été retenu par les instances d'Ethel ou de Van Dick; mais ces instances ne justifiaient pas suffisamment le jeune peintre et sa propre conscience lui reprochait sévèrement son irrésolution.

On était alors au commencement de juin: il faisait une de ces nuits magnifiquement étoilées, que Dieu semble avoir fait exprès pour la mélancolie et l'amour.

Henri était profondément ému, tout son passé lui apparaissait comme un rêve, et à travers le sombre voile qui lui cachait l'avenir, il entrevoyait l'image adorée d'Ethel qui lui souriait et l'appelait à elle; le front de la jeune fille était couronné de cette douce tristesse de l'amour, et ses yeux disaient éloquemment les joies pu-

Constantin a remis au préfet de police une somme de cinq mille francs, avec prière de la consacrer en son nom à des œuvres de bienfaisance.

— On lit dans le *Moniteur*:

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Société impériale et centrale d'horticulture.

EXPOSITION DE 1857.

Art. 1<sup>er</sup>. Il est ouvert, du 20 mai au 15 juin, au palais de l'industrie, une exposition permanente de tous les produits de l'horticulture et de l'industrie horticole. — Art. 4. Le 20 mai, jour de l'ouverture de l'exposition, et spécialement réservé à la visite de Leurs Majestés, des hauts fonctionnaires et des membres de la Société, l'exposition sera ouverte de une heure à six heures. — Art. 5. Du 21 mai au 5 juin inclusivement, le public sera admis de dix heures du matin à six heures du soir, à l'exception de mardi, où l'exposition ne sera ouverte qu'à partir de midi. — Le prix d'entrée est fixé à 1 fr. — Art. 7. Les garçons jardiniers seront admis gratuitement sur la présentation de leur livret. — Art. 8. L'entrée de l'exposition aura lieu par la grande porte du nord, sur l'avenue des Champs-Élysées. On sortira par les portes est et ouest.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Les amateurs et les artistes que nous avons entendus le dimanche 10 mai à l'église St-Nicolas, se réuniront ce soir, à huit heures, à la même église, et exécuteront les morceaux suivants :

*Panis Angelicus* (PICCINI). — Chœur.

*Salve Regina* (de SAINT-ANDRÉ). — Tenor et violoncelle.

*O Fons pietatis* (de HAYDN). — Chœur et solo de basse.

*Ave Maria* (CHERUBINI). Solo de soprano, accompagnement de cor.

*O Salutaris*. — Duo, tenor et basse.

*La Charité* (ROSSINI). — Chœur et solo.

Comme au premier salut, il y aura une enceinte réservée; pour y être admis, il faudra payer 50 centimes. Il sera fait, en outre, une quête pour les besoins de l'Église.

Le *Moniteur* avait donné il y a quelques jours le chiffre des députés à élire pour la prochaine législature, et il portait ce chiffre à 266. Mais, d'après un *erratum* officiel, le nombre total des députés sera de 267. L'organe du gouvernement avait en effet omis d'attribuer un député de plus au département des Deux-Sèvres, qui a un excédant d'électeurs dépassant 17,500.

Voici la répartition pour notre département et les départements voisins :

Maine-et-Loire, 4; Loire-Inférieure, 4; Indre-et-Loire, 3; Sarthe, 4; Vienne, 2; Deux-Sèvres, 3; Vendée, 3; Mayenne, 3.

Parvenus à l'époque où, dans nos campagnes, les

destinée allait s'accomplir en ce moment.

— Je vous cherchais, Mademoiselle, dit Henri.

— Moi, je vous cherchais aussi, monsieur de Romuald, répondit Ethel dont les joues se couvrirent d'une vive rougeur.

Henri offrit sa main à Ethel et ils pénétrèrent dans le salon.

Le cœur d'Henri s'était repris à battre : il se tint debout devant Ethel qui venait de se jeter sur un sofa.

— Je vous cherchais, reprit le jeune peintre, après quelques moments de silence, parce que je désirais prendre congé de vous, Mademoiselle.

En parlant ainsi la voix d'Henri tremblait.

— Vous nous quittez?... s'écria Ethel émue à cette révélation.

— Il le faut, répondit Henri, qui sentit une larme rouler sous sa paupière.

— Vous refusez notre hospitalité? continua Ethel.

— L'accepter plus longtemps, repartit le jeune peintre, serait en abuser.

— Mon père trouvera ce départ singulier.

— Il vaut mieux qu'il en soit ainsi, que de m'exposer à ce que mon séjour soit trouvé indiscret.

— Le craignez-vous?

— J'ai souvent espéré le contraire.

— Vous a-t-on donné lieu de supposer qu'il en fût autrement?

— Jamais.

— Alors qui vous force à vous éloigner?

— Mon devoir... Mademoiselle.

oiseaux font entendre leurs chants les plus doux, et viennent puissamment en aide à l'agriculture en faisant la guerre à ses ennemis les plus nuisibles, nous croyons utile de rappeler que par une bien louable prescription, l'autorité a interdit expressément la destruction des nids.

On lit dans le dernier arrêté de M. le préfet relatif à la fermeture de la chasse :

Art. 2. Il est interdit de prendre, ou détruire ou mettre en vente les nids et les œufs d'oiseaux, autres que ceux des oiseaux de proie, à moins d'autorisations spéciales qui seraient accordées, s'il y a lieu, dans des intérêts scientifiques.

Ainsi, tout auteur d'une contravention à cette prévoyante mesure s'expose à être poursuivi; les gardes-champêtres, gendarmes et autres agents en dresseront procès-verbal, et on ne saurait trop les engager à veiller strictement à l'exécution de cet article comme à celle de toutes les autres parties de l'arrêté préfectoral.

La défense d'enlever les nids et par conséquent de dépeupler les campagnes de leurs hôtes les plus utiles, nous semble si sage, si importante, et malheureusement est si peu comprise et si souvent enfreinte encore qu'il serait vivement à désirer que les maires et les curés en fissent l'objet de leurs recommandations, et s'empressassent d'imiter l'intelligente initiative de l'autorité supérieure.

L'extermination brutale et insensée des oiseaux et de leurs couvées est surtout absurde en ce moment où la fécondité de la végétation multiplie une foule d'insectes. Ainsi l'on signale, outre les ravages des chenilles et des hannetons, les méfaits d'une inflorescence de vers qui attaquent les poires naissantes et d'autres qui pénètrent dans le cœur des choux, les gâtent au point qu'ils causent aux bestiaux une répugnance invincible.

Tous les cultivateurs, heureusement, ne sont pas insensibles au secours que leur apportent à si peu de frais et avec un si agréable dévouement les mélodieux auxiliaires de l'agriculture. Nous pourrions citer de nombreuses propriétés où, grâce à la protection prudente de leurs meilleurs préservatifs, les plus nuisibles insectes ont entièrement disparu. Espérons que bientôt tout le monde comprendra ces conseils, et qu'à partir de cette année, grâce principalement à l'exécution d'un excellent arrêté, un terme sera mis à l'imprévoyance qui menaçait de faire disparaître les espèces d'oiseaux les plus indispensables à nos campagnes. (*Maine-et-Loire.*)

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

### ÉTAT CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 mai.

NAISSANCES. — 4. Louise-Blanche Brunet, rue Saint-Nicolas; — Bathilde-Félicité Guillemé, rue Notre-Dame; — Ferdinand-Adolphe Deschamps; — 7. Adèle Becharel, rue de Fenet; — 11. Auguste Perche, rue de la Visitation; — 14. Léonie-Celina-Anne Méchine, rue du Poits-Neuf; — 15. Louise-Caroline Biot, rue du Petit-Pré; — Camille Sechet, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Hermance-Joséphine Ploquin, rue de Rouen.

— Votre devoir est presque de l'ingratitude, Monsieur.

Le ton dont ces paroles furent prononcées était acerbe et plein d'amertume. Henri comprit qu'il se passait quelque chose d'étrange dans le cœur d'Ethel; il souffrit, et ne répondit pas.

Ethel s'était tue subitement, elle aussi; elle devina au silence d'Henri qu'elle l'avait blessé, et en conçut un regret profond; mais elle n'avait ni le temps ni la volonté de s'expliquer; des événements mystérieux l'emportaient sur une pente rapide; elle ne songea pas une seconde à revenir en arrière.

— Ecoutez-moi, Monsieur Henri, dit-elle avec impétuosité, il y a autour de moi dans ce moment de cruels événements qui menacent ma vie et celle de mon père; je suis trop faible et mon père est trop vieux pour lutter contre eux avec quelque chance de réussite, et le péril est imminent!... Notre connaissance ne date que depuis trois mois; mais je vous connais assez néanmoins pour savoir qu'il y a en vous une certaine générosité à laquelle je ne m'adresserai pas en vain. — J'ai besoin de vous, monsieur Henri, voulez-vous me sauver.

Henri saisit les mains d'Ethel :

— Ah! parlez! parlez! dit-il, que voulez-vous? Que faut-il faire?...

— Dans quelques jours, poursuivit Ethel, je pourrai vous donner l'explication de tout ce que mes paroles peuvent avoir d'étrange pour vous! mais jusque-là il me faut de votre part, une obéissance aveugle et un dévouement sans bornes.

MARIAGES. — Joseph Anger, tailleur de pierres, a épousé Julie-Anne Razin, lingère, tous deux de Saumur; — Louis Dubain, palefrenier, a épousé Joséphine Douet, ouvrière, tous deux de Saumur; — Louis Poul, marchand blatier, de Baigneux, a épousé Louise-Antoinette Fresneau, sans profession, de Saumur; — H. André Ribodeau, employé de l'octroi, a épousé Séphelanie-Claudine Pommier, chapeletière, tous deux de Saumur; — Frédéric-Adolphe Barbey, musicien de deuxième classe à l'École impériale de cavalerie, a épousé Marie Jacob, sans profession, tous deux de Saumur; — 12. Jean Talbart, jardinier, a épousé Marie Bretingol, domestique, tous deux de Saumur; — Amand Rebeilleau, tonnelier, a épousé Louise Gregoire, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1<sup>er</sup>. Marguerite Daluzeau, rentière, 60 ans, veuve Foucault, rue du Petit-Maure; — 2. Louis-Armand Gallé, 8 jours, rue des Capucins; — Diot, mort-né, carrefour Dacier; — Marguerite Hardy, journalière, 77 ans, veuve Arturion, à l'Hôpital; — 3. Célestin Despinay, propriétaire, 59 ans, rue Saint-Pierre; — Marie-Louise Nivel, 7 mois, rue de la Visitation; — 5. Théodore Bidier, 20 mois, rue d'Orléans; — Françoise Gondouin, femme Rousset, 70 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville; — Thérèse Martin, 75 ans, veuve Thibault, porte de Fenet; — 7. Aloyse Heinrich, brigadier au 7<sup>e</sup> cuirassiers, 23 ans, à l'École; — Marie Diot, marchande, 35 ans, célibataire, carrefour Dacier; — 8. Eugène-René Thibault, 3 mois, rue de Fenet; — 9. Félix-Arthur Jannin, 9 ans, rue Dallier; — 11. Jean Coulon, cordier, 68 ans, rue de la Visitation; — Anne-Magdeleine Lemoine, 85 ans, veuve Aubin, au Petit-Pay; — 12. Eugénie-Marguerite Lafrance, 1 mois, place Saint-Pierre; — 14. Jean Davary, 5 ans, rue de l'Hôtel-Dieu; — Angélique Doussain, 70 ans, rue Braud; — 15. Pierre-Louis Jericho, 6 mois, rue du Roi-René; — Casimir Janselme, sergent, 28 ans, célibataire, à l'Hôpital militaire.

Le retour de la belle saison nous engage à rappeler à nos lecteurs l'établissement orthopédique du docteur V. DUVAL, situé quai de Billy, 8 (Champs-Élysées), à Paris. Dans cette maison sont traités les déformités de la taille et des membres, les pieds-bots, les fausses ankiloses, les torticolis, les coxalgies, les luxations congénitales et spontanées du fémur, etc., maladies sur lesquelles le docteur V. Duval a publié plusieurs ouvrages et mémoires. — Ancien inspecteur des eaux thermales de Plombières, lauréat de l'Institut, auteur d'un *Traité des scrofules* qui fait aujourd'hui autorité, ce médecin est depuis plus de vingt ans directeur des traitements orthopédiques des hôpitaux de Paris. Aucune maison, par conséquent, ne se recommande mieux que la sienne à la confiance des familles.

### BOURSE DU 19 MAI.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 20

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91 10.

— Qu'exigez-vous de moi? ordonnez!

Nous l'avons dit, il y avait dans le regard et dans certaines attitudes brusques et incohérentes d'Ethel un certain égarement que semblaient rendre plus évident encore les paroles rapides qu'elle venait de prononcer.

Henri écoutait indécis, parfois de singuliers frissons couraient dans ses cheveux, et il venait à penser qu'Ethel n'avait peut-être pas toute sa raison. Ce n'était pas la première fois que ce soupçon traversait son esprit, et précédemment déjà, en remarquant la physionomie abattue et sombre de la jeune fille, il s'était souvent demandé la cause de cette fiévreuse préoccupation dont elle était dévorée.

— Le service que j'ai à vous demander est grave, reprit Ethel après un silence de quelques secondes, ne reculerez-vous point au moment de me le rendre.

— Ethel, répondit Henri, demandez-moi mon sang, je le donnerai.

Ethel entraîna alors le jeune peintre jusque sur le seuil de la porte, et lui désignant un homme qui passait au loin, parmi les nombreux invités, le front joyeux, les lèvres souriantes et la parole haute et fière :

— Henri, lui dit-elle, reconnaissez-vous cet homme?

— C'est le comte de Nevers, répondit Henri.

— Eh bien! poursuivit Ethel, demain vous provoquerez cet homme en duel, et après-demain vous le tuerez?

(La suite au prochain numéro.)

**MAISON**  
Située rue Beaupaire,  
Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve  
Callouard,  
**A VENDRE OU A LOUER,**  
Pour la St-Jean prochaine.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de Fos-  
LETHEULLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERNE, notaire  
à Saumur. (236)

**Grande et belle Maison**  
**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1857.  
Rue d'Orléans, n° 19.

**MAISON NEUVE,**  
**A LOUER DE SUITE,**  
Rue de la Tonnelle, n° 13, à Saumur.  
S'adresser à M. LECOMTE, charcu-  
tier. (574)

**A LOUER PRÉSENTEMENT,**  
Une boutique, arrière-boutique et  
salon; chambres au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, rue  
de la Tonnelle, maison Sailland.  
S'adresser à M. Cornilleau, charcu-  
tier, rue de la Tonnelle, même maison.

Il a été perdu, lundi matin 18 mai,  
un camée monté en or, représentant  
une tête d'ange. La personne qui l'au-  
rait trouvé est priée de vouloir bien le  
remettre chez M. DUMAS, receveur  
particulier. Il y aura récompense.

Une **PERSONNE**, s'étant toute sa  
vie occupée de la garde des proprié-  
tés et des bois en particulier, désire-  
rait trouver soit une place de garde,  
soit une place de régisseur.  
S'adresser au bureau du journal.

**LA RÉVALESCIERE** DU BARRY est, comme le prouvent de  
nombreux et honorables témoignages,  
LE PLUS SALUTAIRE DES ALIMENTS pour  
les malades, les convalescents et toutes personnes d'une constitution débile.  
Cette fécule exotique se vend en boîte de ferblanc, de 2, 4, 7, 16 et 32 fr.  
Pour toute espèce de renseignements relatifs à cette précieuse substance,  
s'adresser par lettre affranchie, à M. H. KERCKHOFF, AU DÉPÔT GÉNÉRAL,  
rue d'Hauteville, 32, à Paris, d'où l'on envoie franco des prospectus à qui-  
conque en fait la demande. 50 dépôts auxiliaires dans Paris et la banlieue;  
plus de 250 dans les départements. Remise d'usage au commerce. Dépôt à  
Saumur, chez M. C. DAMICOURT, pharmacien. (556)

**HOTEL ET RESTAURANT DU COMMERCE,**  
Rue Montmartre, 124, à Paris,  
**TENU PAR ALEXANDRE MÉE.**

**A LOUER**  
Une **MAISON**, rue des Payens, 3.  
S'adresser à M. LECOY. (190)

**ETHEROLEINE DE CHALMIN**  
**POUR DÉTACHER.**

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Cette nouvelle préparation chimi-  
que permet d'enlever soi-même ins-  
tamment tous les **corps gras**, *ta-  
ches de peinture, suif, huile, beurre,  
cambouis, corps résineux, goudron,  
bougie, cire à cacheter, résine, ver-  
nis*, sur toutes espèces de tissus,  
tels que velours, soieries, lainages,  
gants de peau, sans altérer les  
couleurs, même les plus délicates,  
sur les gravures et papiers précieux.  
Ce nouveau produit est supérieur à  
tous les autres liquides à détacher.

Prix du flacon: 1 fr. et 1 fr. 50 c.

Composé par Chalmin, chimiste,  
fabriquant à Rouen, rue de l'Hôpi-  
tal, 38 et 40. Dépôts chez tous les  
merciers et parfumeurs de France;  
à Saumur, chez M. BALZEAU, et M.  
PISSOT, coiffeurs-parfumeurs. (34)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES  
N° 68. **SAVONNÉ DE BAUME DE COPAHU PUR**  
**PARIS.** GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE.  
Approuvé par la **FACULTE DE PARIS** comme Supérieur à toutes **CAPSULES** ou **INJECTIONS**  
Pour la **GUÉRISON PARFAITE** en **QUELQUES JOURS** des **ACCIDENTS** les plus **INVÉTÉRÉS**  
**VADE-MECUM** du D<sup>r</sup> LEBEL. Prix: 2 fr. **PRÉSERVATION**, Lotion lustrale. Prix: 4 fr.  
Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (5)

SAISON  
de  
1857.

**ETABLISSEMENT THERMAL D'ALLEVARD (ISÈRE)**

OUVERT  
le  
1<sup>er</sup> JUIN.

Eaux sulfureuses, iodées, spéciales contre les maladies catarrhales, celles de la peau, les engorgements lymphatiques. Vastes salles d'aspiration;  
Bains de petit lait dans les maladies nerveuses.

Trajet par chemin de fer de PARIS à ALLEVARD en passant par Lyon et Grenoble, en . . . 18 h.  
D<sup>o</sup> de PARIS à ALLEVARD par Mâcon, Bourg, Aix et Chambéry, en 16 » Trajet de LYON à ALLEVARD { par Grenoble en . . . 9 h.  
D<sup>o</sup> de MARSEILLE à ALLEVARD par Saint-Rambert, en . . . 15 » { par Aix et Chambéry en 8 »

**MOYENNANT 17 FR. PAR AN**

on reçoit pendant un an le *Journal amusant*, qui publie plus de deux mille **DESSINS COMIQUES, CARICATURES, SCÈNES DE MOEURS, PORTRAITS-CHARGES, ETC.**, par les premiers caricaturistes de Paris, et pendant un an, le *Musée Français-Anglais*, journal mensuel qui donne de grands **DESSINS D'ART ET D'ACTUALITÉS, des COPIES DE TABLEAUX MODERNES, des scènes de tout genre.** Pour un établissement public, pour un café, un restaurant, un cabinet de lecture, le *Journal amusant* et le *Musée Français-Anglais* sont une excellente occasion, puisque pour 17 fr. on possède les deux journaux.

Envoyer un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.

ABONNEMENTS PAS DE PRIME, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN BUREAUX A PARIS

Rue Ste-Anne, 64.

Un an, 6 mois.  
PARIS . . . . . 13f. 8f.  
DÉPARTEMENTS . . . . . 18f. 10f.  
Corse, Algérie }  
Étranger, selon le tarif postal.

**LA FRANCE ÉLÉGANTE**

Envoyer franco au Di-  
recteur un bon de poste  
ou sur Paris, ou s'adresser  
aux Libraires et aux Mes-  
sageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 4<sup>e</sup> ANNÉE. — Sous le patronage de M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnées, sans augmentation de prix, **DEUX NUMÉROS** par mois au lieu d'un. Elle publie **PAR AN 24** numéros grand in-8°, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, **24** gravures de modes colorées, dessinées par M<sup>me</sup> Heloïse Leloir; **15** Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — **15** Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants; — Plusieurs Planches colorées de Tapiserie, Filet et Crochet; — environ **40** Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapiserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

PAR SEMAINE  
UN NUMÉRO DE  
16 PAGES,  
10 CENTIMES.

**JOURNAL ILLUSTRÉ  
DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS**

ABONNEMENT D'UN AN

Paris . . . . . 6 fr.  
Départements . . . 8

Bureaux: 46, rue Saint-Louis (au Marais), à Paris.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

**TEXTE.** — Voyages anciens et modernes, reproduits, traduits ou résumés: circumnavigations, explorations, découvertes; grandes chasses et grandes pêches; expéditions et combats maritimes, naufrages, hivernages célèbres. — Histoire naturelle. — Biographie des voyageurs célèbres. — Romans décrivant les contrées étrangères et leurs mœurs. — Excursions dans les départements français, dans leurs chefs-lieux et leurs localités les plus remarquables. — Voyages à travers la littérature, etc.

**GRAVURES.** — Vues des endroits les plus remarquables des deux mondes, portraits, gravures diverses, etc., etc.

Le cadre de cette publication atteste qu'elle aura, tout en donnant à ses souscripteurs une lecture de nature à leur plaire, un intérêt véritable. — Le premier numéro du *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs* a paru le dimanche 5 avril. — Les personnes qui voudraient recevoir directement par la poste le *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs*, peuvent adresser dès à présent leur souscription à ses éditeurs, 46, rue Saint-Louis (Marais), à Paris. — MM. les abonnés recevront gratuitement les titres, couvertures et la table des matières du volume que formera, chaque année, le *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs*. — En envoyant franco un timbre-poste de 20 centimes, on recevra, à titre d'essai, les deux premiers numéros.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,